

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

---

Date de rédaction : 27/05/2025

Nom du produit : Monoï Framboise - 10%

Fournisseur : Aromas of Elegance

## SECTION 1 : Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

---

Nom commercial : Monoï Framboise 10%

(Utilisation identifiée : Parfum pour bougies, fondants parfumés)

Fournisseur : Aromas of Elegance

Numéro d'urgence France : +33 (0)1 45 42 59 59

Numéro d'urgence Belgique : 070 245 245

## SECTION 2 : Identification des dangers

---

**H317 – Peut provoquer une allergie cutanée**

**H319 – Provoque une sévère irritation des yeux**

**H302 – Nocif en cas d'ingestion**

**H315 – Provoque une irritation cutanée**

**H400 – Très toxique pour les organismes aquatiques**

**H410 – Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme**

**H411 – Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme**

**H412 – Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme**

**Pictogrammes de danger :**

SGH07 SGH09

## SECTION 3 : Composition/informations sur les composants

Nom de la substance	N° CAS	N° CE	%	Classification CLP (CE N° 1272/2008)
Benzyl acetate	140-11-4	205-399-7	1–2.5	Aquatic Chronic 3; H412
Phenylethyl alcohol	60-12-8	200-456-2	1	Acute Tox. 4 (Oral); H302 Eye Irrit. 2; H319
Hexyl cinnamaldehyde	101-86-0	202-983-3	0.25–1	Skin Sens. 1; H317 Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 2; H411
Mélange lactones macrocycliques (voir détail)	111879-80-2 / 34902-57-3	422-320-3	0.25–1	Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 1; H410
Linalool	78-70-6	201-134-4	0.1–0.25	Skin Irrit. 2; H315 Eye Irrit. 2; H319 Skin Sens. 1; H317
cis-3-Hexenyl salicylate	65405-77-8	265-745-8	0.025–0.25	Aquatic Acute 1; H400
Hydroxy citronellal	107-75-5	203-518-7	0.1–0.25	Eye Irrit. 2; H319 Skin Sens. 1; H317
Linalyl acetate	115-95-7	204-116-4	0.1–0.25	Skin Irrit. 2; H315 Eye Irrit. 2; H319 Skin Sens. 1; H317

Isoeugenol	97-54-1	202-590-7	0.01– 0.1	Acute Tox. 4; H302 Skin Sens. 1; H317
------------	---------	-----------	--------------	------------------------------------------------

## SECTION 4 : Premiers secours

- **Contact avec la peau** : Laver abondamment à l'eau et au savon. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin.
- **Contact avec les yeux** : Rincer abondamment à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter un médecin si l'irritation persiste.
- **Inhalation** : Transporter la personne à l'air libre et la maintenir au repos dans une position confortable pour la respiration. Consulter un médecin si les symptômes persistent.
- **Ingestion** : Ne pas faire vomir. Rincer la bouche. Appeler immédiatement un médecin ou un centre antipoison.

## SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

- **Moyens d'extinction appropriés** : Poudre chimique sèche, dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), mousse résistante à l'alcool. Refroidir les récipients exposés.
- **Moyens d'extinction à ne pas utiliser** : Jets d'eau à forte pression.
- **Dangers particuliers** : Émanations toxiques possibles en cas d'incendie : monoxyde de carbone, dioxyde de carbone, fumées irritantes.
- **Équipement de protection** : Appareil respiratoire autonome, tenue de protection complète.

## SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- Évacuer les personnes vers une zone sûre. Porter des équipements de protection individuelle.
- Éviter le rejet dans les égouts, les eaux de surface ou le sol.
- Contenir la fuite avec un matériau absorbant inerte (sable, terre). Ramasser mécaniquement et éliminer conformément à la réglementation.

## SECTION 7 : Manipulation et stockage

- **Manipulation** : Utiliser dans un endroit bien ventilé. Éviter tout contact avec la peau et les yeux. Ne pas respirer les vapeurs ou aérosols.

- **Stockage** : Conserver dans un endroit frais, sec, bien ventilé et à l'abri de la lumière. Maintenir les contenants hermétiquement fermés.

## SECTION 8 : Contrôle de l'exposition / protection individuelle

---

- **Contrôles techniques** : Ventilation générale suffisante ou système d'extraction localisé.
- **Protection des yeux** : Lunettes de sécurité conformes à la norme EN166.
- **Protection des mains** : Gants en nitrile ou en néoprène résistants aux produits chimiques.
- **Protection respiratoire** : Masque en cas de ventilation insuffisante ou de fortes expositions.

## SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

---

- **Aspect** : Liquide huileux
- **Couleur** : Incolore à jaune pâle
- **Odeur** : Fruitée, florale (monoi et framboise)
- **Point d'éclair** : > 60 °C
- **Solubilité** : Insoluble dans l'eau

## SECTION 10 : Stabilité et réactivité

---

- Stable dans des conditions normales d'utilisation et de stockage.
- **Conditions à éviter** : Chaleur excessive, lumière directe du soleil.
- **Produits de décomposition dangereux** : Oxydes de carbone, composés organiques volatils.

## SECTION 11 : Informations toxicologiques

---

- Peut provoquer une irritation cutanée ou une allergie (H317).
- Nocif en cas d'ingestion (H302).
- Provoque une irritation oculaire (H319).

## SECTION 12 : Informations écologiques

---

- Très toxique pour les organismes aquatiques (H400, H410).
- Éviter le rejet dans l'environnement.

## SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

---

- Éliminer conformément aux réglementations locales et nationales.
- Ne pas rejeter le produit pur dans l'environnement ou les canalisations.

## SECTION 14 : Informations relatives au transport

---

- Non réglementé comme matière dangereuse selon l'ADR/RID/IMDG/IATA.

## SECTION 15 : Informations réglementaires

---

- Conforme au règlement CE n° 1272/2008 (CLP).

## SECTION 16 : Autres informations

---

- Les données sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances.
- Il appartient à l'utilisateur de s'assurer de la conformité à la réglementation en vigueur.
- **SECTION 4** : Premiers secours : Rincer abondamment en cas de contact avec les yeux. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin.
- **SECTION 5** : Moyens d'extinction : CO<sub>2</sub>, poudre, mousse. Ne pas utiliser d'eau à jet direct.
- **SECTION 6** : Contenir les fuites. Éviter le rejet dans l'environnement.
- **SECTION 7** : Stocker à l'abri de la lumière et de la chaleur. Utiliser dans un local bien ventilé.
- **SECTION 8** : Protection des mains recommandée. Ventilation adéquate requise.
- **SECTION 9** : Liquide parfumé, couleur variable, odeur fruitée-florale (Monoï & Framboise).
- **SECTION 10** : Stable dans des conditions normales.
- **SECTION 11** : Peut provoquer des allergies cutanées. Nocif par ingestion à forte dose.
- **SECTION 12** : Très toxique pour les organismes aquatiques. Éviter le rejet dans la nature.
- **SECTION 13** : Éliminer conformément à la réglementation locale.
- **SECTION 14** : Non classé comme marchandise dangereuse pour le transport routier.
- **SECTION 15** : Conforme au règlement CE n° 1272/2008 (CLP).
- **SECTION 16** : Les informations sont basées sur l'état actuel de nos connaissances.